

REGLEMENT DE CONSULTATION Fourniture et acheminement d'énergie électrique



SPL Domaines Skiabiles des Saisies, SPL Crest-Voland Cohennoz et SAEM Les Saisies Village Tourisme
109 avenue des Jeux Olympiques
73620 HAUTELUCE

Date et heure limites de remises des offres : 24/11/2026 à 12h00

Réalisé le 13/10/2026

TABLE DES MATIERES

Objet de la consultation	3
Présentation des offres.....	3
Dossier de candidature première enveloppe :	3
Dossier offre seconde enveloppe :	3
Unité monétaire	3

Envoi des offres.....	3
Jugement des offres.....	3
Renseignements complémentaires.....	4
Clause Particulières	4
Allotissement	4
Contrat.....	4
Déroulement de la consultation	4
Divers	4

OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture et l'acheminement en énergie électrique pour :

- SPL Domaines Skiabiles des Saisies
- SPL Crest-Voland Cohennoz
- SAEM Les Saisies Village Tourisme

PRESENTATION DES OFFRES

Documents à produire

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Dossier de candidature :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire du groupement candidat qui par ses cotraitants (imprimé DC1)
- Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics et qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales (imprimé DC2).
- Si le candidat est admis au redressement judiciaire au sens de l'article L.6201.1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet l'autorisant à poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché (l'absence d'information sur cet aspect, vaut déclaration implicite que le candidat n'est pas en redressement judiciaire).
- Tout document contrôlable prouvant la capacité professionnelle du candidat à réaliser les prestations envisagées (références, certificats de qualification professionnelle, certificats de capacité émanant d'autres clients...).
- Attestation d'assurance responsabilité civile (l'assurance doit couvrir la réparation de tous les dommages humains, matériels et financiers causés par une faute professionnelle, intentionnelle ou on, résultant d'une interruption d'alimentation du réseau au titre du présent marché).

Dossier offre :

- Acte d'engagement
- Le ou les Contrats de fourniture d'électricité détaillés selon le CCTP,
- Le Détail Quantitatif Estimatif annuel complété daté, tamponné et signé
- Une proposition d'optimisation des regroupements actuels.

UNITE MONETAIRE

Les candidats sont informés que la personne publique conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

ENVOI DES OFFRES

Les offres seront déposées sur le site de AWS

JUGEMENT DES OFFRES

- Références dans le milieu de la montagne 10%, références sur les contrats de fournitures seuls.

- Une proposition d'optimisation des regroupements actuels pour les compteurs C1 et C2 20%
- Mode de facturation 10%
- Prix 50%
- Politique environnementale : 10 %

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Personne auprès de laquelle des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues :

Madame DELBECQ – G2E FRANCE
2 avenue John Kennedy
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04.75.54.74.58
Mail : celine@g2e-france.com

Type d'acheteur : Raison sociale : SPL Domaines Skiabiles des Saisies

CLAUSE PARTICULIERES

Allotissement

Ce marché est composé d'un lot unique :

Une option énergie verte devra être proposée par les candidats

Contrat

Validité du contrat et des prix : La validité sera de 3 ou 4 ans

Durée des contrats proposés par le candidat :

Le candidat proposera deux durées de contrat qui seront :

- du 1^{er} janvier 2028 au 31 décembre 2030
- du 1^{er} janvier 2028 au 31 décembre 2031

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Le 24/11/2026 avant 12h, dernier délai de retour des offres sur le site de AWS

Les DCE seront envoyés aux entreprises sélectionnées le 5 novembre 2026 par la plateforme AWS

L'offre devra donc être valable jusqu'au 24/11/2026 à 18h00 suivi de la signature. Dans le cas contraire ou une négociation serait déclencher une nouvelle date d'échéance sera fixée

DIVERS

Le candidat s'engage au niveau de la responsabilité d'équilibre. Aucun surcoût ne sera accepté.